

**Centrale hydroélectrique à Val-Jalbert :
Les prévisions budgétaires présentées sont fausses**

Montréal, le 27 septembre 2012 – Les prévisions budgétaires déposées par la Société de l'énergie communautaire du lac Saint-Jean (SECLSJ) et leur firme comptable sont totalement inexactes quant aux prévisions de revenus au-delà des 20 premières années dénonce la Fondation Rivières.

Cette indication qui était d'ailleurs mentionnée au mémoire de la Fondation Rivières a été confirmée mercredi soir le 26 septembre par un autre promoteur de petites centrales dans le cadre d'une séance d'information du BAPE à Saint-Joachim près de Québec. Le promoteur, la Société Hydro-Canyon représentée par l'ingénieur Simon Gourdeau du bureau d'ingénierie Axor a déclaré les règles du jeu suivantes concernant les contrats signés par Hydro-Québec :

- La durée du contrat est de 20 ans et les prévisions budgétaires doivent être basées sur cette durée (la SECLSJ a basé ses données sur 25 ans);
- Le prix d'achat de l'électricité par Hydro-Québec au-delà de 20 ans est inconnu (la SECLSJ a prévu un prix automatiquement indexé pour les 20 années suivantes);
- Ce prix qui sera établi par Hydro-Québec pourrait être moindre compte tenu que les infrastructures sont déjà payées et du prix de l'électricité sur le marché;
- Plusieurs contrats échus depuis 20 ans sont actuellement dans un tel processus de négociation;
- Il pourrait même arriver qu'un promoteur ferme la centrale si le prix offert par Hydro-Québec est trop bas et que la centrale n'atteint pas la rentabilité désirée.

Nous rappelons que la SECLSJ a mentionné à la population des profits basés sur une période de 25 ans avec un prix automatiquement indexé après la 20^e année. Ces prémisses sont fausses. Pourquoi la SECLSJ a-t-elle sciemment transmis ces fausses informations en collaboration avec sa firme comptable ?

La SECLSJ utilise également des estimations de 2009 non-actualisées. Or, des données actualisées montrent des bénéfices réels beaucoup moins élevés. Par exemple, à la dixième année, les bénéfices ne seraient que de 231 501 \$ (équivalent 8,42 \$ par citoyen par année) et non de 414 583 \$. Sur 20 ans, les bénéfices chutent ainsi de 30 à 13 M\$. Cette omission de présenter les revenus en valeur présente (en dollars ayant la valeur d'aujourd'hui) fait faussement miroiter d'importants profits.

La Fondation Rivières demande donc expressément aux MRC et à la ville de Chambord de rendre publique une nouvelle estimation du coût des travaux et de corriger les prévisions de rentabilité selon les conditions exactes de l'entente avec Hydro-Québec. L'acceptabilité sociale ne peut être au rendez-vous qu'avec des renseignements exacts et complets.

La Fondation Rivières est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'œuvrer à la préservation, la restauration et la mise en valeur du caractère naturel des rivières – tout autant que de la qualité de l'eau.

-30-

Contact: Alain Saladzius, ing., vice-président, 514 924-2013
Jean-Sébastien Lalumière, coordonnateur, 514 272-2666, poste 24